ISBN-10: 3-290-17418-2
ISBN-13: 978-3-290-17418-7

sek·feps

Abrégé du livre

Quand les Églises ont une femme à leur tête

Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS

Cette brochure est un abrégé en français du livre :
Wenn Frauen Kirchen leiten –
Neuer Trend in den reformierten Kirchen der Schweiz

Avec des contributions de Karin Ammann, Claudia Bandixen, Doris Brodbeck, Esther Girsberger, Hella Hoppe, Ursula Kunz, Ina Praetorius, Sabine Scheuter, Judith Stofer, Luzia Sutter Rehmann, Anne Walder Pfyffer

Claudia Bandixen, Silvia Pfeiffer, Frank Worbs (éd.), Zurich (TVZ) 2006

Éditeur de l'abrégé	Fédération des Églises protestantes de Suisse
Auteur de l'abrégé en allemand	Fritz Imhof
Traduction en français	Ursule Arbonneta
Maquette et mise en page	Büro + Webdesign Daniela Tobler, Berne
Impression	Länggass Druck AG, Berne

La brochure peut être commandée ou téléchargée dans notre shop sous www.feps.ch

© 2007 (février), Fédération des Églises protestantes de Suisse, Berne

Sommaire

Quand les Églises ont une femme à leur tête **3**
Une responsabilité partagée entre hommes et femmes 3
Les voix des femmes sont-elles entendues ? 3

Toujours plus de présidentes **4**

Sûres d'elles-mêmes, confiantes dans leur foi et résolues **5**
Marie Dentière, pionnière de la cause des femmes protestantes 5
Quelques personnalités marquantes 5
La naissance des associations 6
Un triple combat 7

Douze femmes présidentes d'Église **8**
Sylvia Michel 8
Nicole Fischer-Duchâble 9
Hedwig Schneider 10
Brigitte Profos 11
Marianne Schläpfer 11
Ursula Kunz-Kaspar 12
Silvia Pfeiffer 13
Isabelle Ott-Bächler 14
Marianne Bianchi 15
Karin Gerber-Jost 16
Lini Sutter 16
Verena Enzler 17

Les femmes en charge de présidence d'Église. Tour d'horizon 18
1. Afrique 18
2. Asie 19
3. Europe 19
4. Amérique du Nord 20
5. Amérique latine 21
Bilan 21

La responsabilité des femmes à l'égard de la société 22

Les femmes aux postes dirigeants et leur spiritualité 24
Se ressourcer 25
L'inspiration par le texte ? 25
Transformation 26

Réforme, spiritualité féminine et directions ecclésiastiques 27
Des modèles 28
Une réforme des directions ecclésiastiques par la spiritualité 28

Quand les Églises ont une femme à leur tête

Une responsabilité partagée entre hommes et femmes

De plus en plus, ce sont des femmes qui représentent les Églises réformées de Suisse vis-à-vis de l'extérieur, et cela non seulement dans le ministère pastoral, mais aussi et surtout dans des postes à responsabilité au sein des paroisses et des Églises cantonales. C'est un aspect essentiel pour la considération et pour la crédibilité dont jouissent les réformés, et un aspect qui les distingue de beaucoup d'autres Églises, sinon même de toutes les autres ! Pour l'Église réformée, c'est, outre sa structure démocratique, un moyen par excellence de montrer l'importance qu'elle accorde à l'égalité entre tous ses membres. Et que dans ce domaine, elle ne s'en tient pas à des déclarations de principe, mais les traduit aussi dans les faits, jusqu'aux postes les plus élevés.

Les éditeurs

Les voix des femmes sont-elles entendues ?

Les portraits esquissés dans cet ouvrage sont un motif d'encouragement autant que d'interrogation. Davantage de femmes occupant les postes dirigeants : qu'est-ce que cela peut signifier pour les Églises protestantes cantonales ? Sont-elles en voie de « féminisation » ? Les voix des femmes sont-elles ainsi mieux entendues, leurs revendications mieux soutenues ? Les femmes occupant des postes dirigeants n'ont souvent pas le courage d'utiliser leur pouvoir pour faire progresser leur « cause ». Elles hésitent encore à utiliser les réseaux à leur profit. Les femmes dans les directions ecclésiastiques ont-elles à faire face à des difficultés qui n'épargnent même pas la conscience profonde qu'elles ont de leur existence de femmes ?

Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale (ministre des affaires étrangères de la Confédération suisse)

Toujours plus de présidentes

C'est en 1980 que pour la première fois, une femme a été nommée à la présidence d'une Église réformée en Suisse. Depuis 2004, la part des femmes à la tête des Églises cantonales a connu une rapide progression. Elles sont actuellement huit, et douze des vingt-six Églises cantonales ont été au moins une fois présidées par une femme. L'image traditionnelle de la femme ne pouvant accéder à une position de cadre que dans des institutions tout à fait secondaires est donc ici aussi dépassée. Il est même devenu normal d'élire une femme.

Mais une rencontre des présidentes tenue au printemps 2006 a montré que ce qui caractérise l'exercice de leur mandat, c'est moins leur sexe que leur personnalité individuelle, leur formation, leurs intérêts, leurs contacts et leur environnement. Elles ont fait à cette occasion les observations suivantes :

- Les femmes concentrent leur travail sur les objectifs ; dans leur activité, elles exigent d'elles-mêmes autant de savoir-faire concret que de capacité à saisir l'ensemble des problèmes. Cette double exigence est plus prononcée chez elles que chez les hommes, parce que les femmes sont davantage observées par leur entourage et par le public et qu'elles sont plus facilement l'objet de critiques.
- Les femmes se considèrent comme plus communicatives et plus conciliantes, ce qui les amène à assumer des fonctions d'entremise pour les autres. Elles sont plus sensibles à l'atmosphère ambiante que les hommes.
- Les femmes ont plutôt de la peine à faire connaître et à imposer leurs prétentions personnelles, qu'elles soient de nature financière ou relatives à leur position.
- On attend des femmes qu'en plus des tâches ordinaires de gestion, elles aient une forme de conduite particulièrement juste et humaine. Cette attente excessive, et non la position dirigeante en tant que telle, est source de surcharge et d'isolement.
- De ce fait, les femmes doivent, plus nettement encore que les hommes, ne pas se contenter d'engranger des résultats, mais constituer un bon réseau officiel pour ne pas se trouver isolées.

Outre que leur accès aux fonctions dirigeantes se heurte à une interprétation conservatrice de la Bible, les femmes doivent s'exposer au reproche de ne pas être les interlocutrices les plus souhaitables dans le dialogue interreligieux, lequel est dominé par les hommes.

Ce à quoi elles répondent avec Paul s'adressant aux Galates (3,28) : « Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ. »

Sûres d'elles-mêmes, confiantes dans leur foi et résolues

Si aujourd'hui, de nombreuses Églises ont une femme pour présidente, c'est que des pionnières courageuses, fonceuses et entreprenantes leur ont préparé la voie. Mais non sans difficultés.

Marie Dentière, pionnière de la cause des femmes protestantes

Parmi les pionnières se détache la remarquable personnalité de Marie Dentière (1490–1560). Ancienne prieure du couvent des augustiniennes de Tournai, elle épousa plus tard Antoine Froment, réformateur à Genève. Elle est l'auteur d'une œuvre importante dans laquelle elle étudie la Réforme dans une perspective historique et théologique. Dans une lettre célèbre adressée à Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, elle désapprouve ouvertement le statut d'infériorité accordé aux femmes dans l'Église : n'ayant le droit ni de prêcher à l'église ni de prendre la parole aux assemblées, les femmes devaient donc défendre leur cause par leurs écrits.

Quelques personnalités marquantes

Au XVIIe siècle, **Hortensia Gugelberg von Moos, née von Sal**is (1659–1715), noble protestante grisonne, publia des considérations théologiques et des instructions pour la prière et pour une vie juste. Comme tous les esprits éclairés de son temps, elle entretint de nombreuses relations épistolaires avec des savants.

Issue d'un milieu piétiste, la Genevoise **Marie Huber** (1695–1753) étudia la religion chrétienne d'un point de vue rationaliste, et aux constructions dog-

matiques et institutionnelles opposa la vision d'une « religion essentielle à l'homme, distinguée de ce qui est accessoire ».

Au cours du XIXe siècle, plusieurs Suissesses s'occupèrent de questions religieuses et politiques et luttèrent pour l'égalité des droits entre hommes et femmes et pour l'amélioration de la condition sociale des ouvrières. Parmi elles, la Bernoise **Sophie von Wurstemberger** (1809–1878) dirigea la maison des diaconesses de Berne.

La naissance des associations

Dès la fin du XIXe siècle, les femmes commencèrent à se regrouper en associations à vocation confessionnelle ou politique.

En 1868, **Marie Goegg, née Pouchoulin**, issue d'une famille de huguenots, fut à l'origine de l'Association internationale des femmes, première du genre. Plus tard, la Fédération abolitionniste, fondée en 1875 par la Britannique **Josephine Butler** pour lutter contre la prostitution, se joignit à elle. En 1929, l'association devint Association suisse d'aide aux femmes, et diverses fusions aboutirent en 1947 à la création de la Fédération suisse des femmes protestantes. **Marga Bührig** (1915-2002), théologienne féministe, prit une part active à ce développement.

La Bernoise **Helene von Mülinen** participa au mouvement de réforme sociale d'inspiration protestante et lutta pour l'amélioration de la condition des femmes défavorisées. En 1904, première présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF), elle s'adressa à la Conférence suisse des Églises protestantes pour exiger que les femmes fussent davantage associées à la vie des Églises et y obtinssent le droit de vote.

Helene von Mülinen entretint aussi d'étroites relations avec **Clara Ragaz**, qui fut avec son époux Leonhard Ragaz une des figures marquantes du socialisme religieux et du combat pacifiste, et lutta pour la cause des ouvrières et des travailleuses immigrées. Clara Ragaz participa à la fondation de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté. Femme de foi, elle qualifiait son action de « participation militante à l'avènement du Royaume de Dieu ».

Un triple combat

Le XXe siècle a été marqué par le combat des femmes pour l'accès aux études de théologie et au ministère pastoral et pour l'obtention du droit de vote et d'éligibilité au sein des Églises. Mais la voie était parsemée d'embûches : politiques, sociales et juridiques. Des femmes obtinrent pour la première fois le droit de vote en 1891 dans l'Église libre de Genève. En 1918, les premières femmes furent élues dans des conseils paroissiaux de l'Église des Grisons. Et en 1908, l'université de Zurich admit les deux premières Suissesses à l'immatriculation dans une faculté de théologie. Mais ce n'est que depuis la fin des années 1950 que le ministère pastoral est pleinement ouvert aux femmes.

Douze femmes présidentes d'Église

Sylvia Michel

Présidente du Conseil de l'Église réformée du canton d'Argovie de 1980 à 1986

Sylvia Michel n'a pas seulement été la première présidente d'un conseil d'Église en Suisse, elle a aussi été la première femme pasteure autorisée à exercer un ministère sans avoir un collègue masculin à ses côtés. De 1971 à 1974, elle préside la Centrale des femmes d'Argovie, où elle a constitué un organe de consultation de planning familial. « J'ai toujours eu le sentiment d'avoir une responsabilité non seulement envers les femmes, mais aussi envers tous les autres. » Sylvia Michel ne se considère pas comme une théologienne féministe, accordant plutôt une importance primordiale à la théologie politique. Elle a notamment tenu des prédications sur la guerre du Viêt-Nam. « Mais jamais, précise-t-elle, sans confronter ensuite mon point de vue à celui des autres. » Elle apprécie aussi les synodes, lieu « où l'Église argovienne était la plus vivante. »

En 1982, une occasion spectaculaire s'offre à elle de concrétiser son intérêt pour la dimension politique de la théologie. Elle participe en effet comme déléguée de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) à l'assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale (ARM) à Ottawa, celle-là même qui prend des résolutions contre l'Afrique du Sud. Pour Sylvia Michel, il n'y a pas de doute : l'apartheid est incompatible avec l'Évangile. Son action lui vaut en 1985 d'être élue au Conseil de la FEPS, où elle s'occupe des dossiers diaconie, femmes, tourisme et Afrique du Sud.

De 1987 à 1995, elle travaille pour la Commission « Diaconie en Europe », commune au Conseil œcuménique des Églises (COE) et à l'ARM. De 1992 à 2000, elle préside la Fédération internationale de diaconie (appelée Eurodiakonia depuis 1996).

Sylvia Michel a été durant quatorze ans membre du Conseil synodal de l'Église argovienne, et durant dix-sept ans pasteure à Ammerswil, puis encore une fois dix-sept ans à Bremgarten (AG). Ses apparitions régulières dans l'émission « Wort am Sonntag » de la Télévision suisse alémanique, de 1974 à 1978, l'ont fait connaître loin à la ronde. Elle dit aujourd'hui n'avoir jamais été victime de discrimination en raison de son sexe.

Nicole Fischer-Duchâble

Présidente de l'Église Nationale Protestante de Genève de 1980 à 1983

Une période marquante dans la vie de Nicole Fischer-Duchâble a été son séjour en Zambie, où son mari, sur mandat de la Société des missions évangéliques de Paris, a dirigé une école professionnelle durant huit ans, dès 1956. C'est là que, dans des conditions de vie très simples, elle a donné naissance à ses trois enfants.

Cette expérience l'a amenée ensuite à défendre l'idée d'une Église « planétaire » attentive aux événements politiques du monde, et de la nécessité de soumettre sans cesse l'Évangile à une nouvelle interprétation. Le cœur du message reste le même, mais la manière de le transmettre change en fonction de l'évolution sociopolitique.

Sa longue carrière a commencé par une activité d'interprète dans des conférences internationales, et en particulier aux assemblées du Conseil œcuménique des Églises (COE). Elle a à peine quarante ans lorsqu'on lui propose de se porter candidate au Conseil de l'Église de Genève. Elle décline, mais sera néanmoins élue deux ans plus tard, en 1975. Elle sait alors gagner la confiance des autres membres du Conseil, dont elle est élue présidente en 1980. Elle accepte son mandat avec quelques appréhensions, mais est prête à s'exposer et à lutter pour convaincre.

Dans son mandat de présidente, elle s'attache à redécouvrir l'universalité de la mission de l'Église, vers l'intérieur et vers l'extérieur. Ce qui ne peut se faire sans des adaptations, voire des transformations des structures. L'exercice est parfois périlleux : prendre des décisions difficiles tout en préservant le partage des responsabilités.

À partir de 1985, elle dirige en qualité de rapporteuse du COE, le projet « Les femmes dans l'Église et dans la société – Décennie œcuménique de solidarité avec les femmes ». De cette expérience naîtra un livre (Irja Askola

et Nicole Fischer-Duchâble : *Living Letters. A Report of visits to the Churches during the Ecumenical Decade Churches in Solidarity with Women*, Genève, COE, 1997). La présidente d'une Église africaine y écrit : « Les femmes sont le pilier de l'Église. Y aurait-il encore des Églises sans les femmes ? » Nicole Fischer-Duchâble elle-même ne l'aurait pas dit autrement.

Hedwig Schneider

Présidente de l'Église évangélique réformée du canton de Fribourg de 1980 à 1990

L'élection de Hedwig Schneider en 1972 a été une surprise, parce qu'elle ouvrait l'accès au Conseil synodal de l'Église réformée de Fribourg à une femme sans formation universitaire ; une « femme sans expérience », ainsi qu'elle se qualifie elle-même, qui a pratiqué un métier et qui n'a été amenée à se rapprocher de l'Église que par l'intermédiaire de ses enfants. Mais elle a su convaincre dans l'exercice de son mandat au Conseil synodal, dont elle a ensuite été élue présidente en 1980.

Elle y a apporté un style nouveau : la conduite par objectifs et par délégation. Son action est essentiellement pragmatique et non théologique. À la tête d'une Église minoritaire, elle a su s'associer les services de la bonne personne au bon moment et appliquer la méthode adéquate. Sa persévérance et sa force de caractère lui ont permis de faire accepter et d'introduire plusieurs réformes.

Elle a ensuite mis à profit son expérience en participant à la constitution d'organisation féminines en Afrique centrale.

Brigitte Profos

Présidente du Conseil de l'Église évangélique réformée du canton de Zoug de 1982 à 1989

Mère de deux enfants, c'est par l'école du dimanche et l'enseignement religieux que Brigitte Profos s'est mise en relation avec l'Église. La voie qui l'a menée au Conseil synodal est inhabituelle : d'abord conseillère synodale durant quatre ans, elle a ensuite suivi son mari en Californie. Au moment de son retour en 1978, plus tôt que prévu, la présidence se trouve vacante et Brigitte Profos y est immédiatement élue.

« Les hommes ont de la peine à partager le pouvoir », constate-t-elle avec le recul. Pour Brigitte Profos, sociale-démocrate engagée politiquement et féministe convaincue, si l'égalité entre hommes et femmes existe juridiquement, ce n'est en revanche pas encore le cas dans la réalité des faits. Elle souhaite que l'Église apprenne à mieux régler les conflits et se dote de structures plus nettes.

Douze ans après son mandat à la tête de l'Église, elle a été élue au gouvernement du canton de Zoug, qu'elle a présidé durant deux ans.

Marianne Schläpfer

Présidente du Conseil de l'Église évangélique réformée des deux Appenzell de 1992 à 1999

D'abord distante à l'égard de l'Église, Marianne Schläpfer a commencé à découvrir la Bible en participant aux activités d'un groupe de femmes engagées dans l'Église. Une expérience dont elle témoigne en ces termes : « une véritable libération, une redécouverte de moi-même ».

En 1990, âgée de cinquante ans, Marianne Schläpfer, enseignante primaire et mère de famille, est élue au Conseil de l'Église, et moins de deux ans plus tard, elle accède à la présidence, qui est officiellement un poste à vingt pour cent.

Vis-à-vis de l'extérieur, elle laisse l'image d'une pionnière, d'un modèle, d'une porteuse d'espoir. À l'interne, elle a tenté parfois d'apporter des visions modernes. Elle a su innover sans provoquer de trop grandes résistances.

Marianne Schläpfer gardera le souvenir durable du sens de la tolérance, de l'échange et du respect mutuel qui motive les femmes. Les rencontres tenues dans le cadre de son mandat l'ont confortée dans sa vision d'une Église ouverte, d'une Église vivante et moderne, capable d'intéresser de nouvelles tranches d'âge, en particulier entre trente et cinquante ans.

Ursula Kunz-Kaspar

Présidente de l'Église évangélique réformée du canton d'Uri de 1995 à 1997

Ursula Kunz-Kaspar, femme d'un conducteur de locomotive, a été élue en 1995 à la présidence de la petite Église uranaise, qui existe depuis 1885. Elle s'est fait à ce poste une réputation de femme entreprenante que ses qualités ont également amenée à présider la Fédération des associations féminines protestantes de Suisse centrale et du Tessin.

Sa carrière dans l'Église a commencé en 1981 par le Conseil de paroisse d'Erstfeld (UR), qu'elle a présidé en 1985, en même temps qu'elle en était la représentante au Conseil de l'Église cantonale. Elle a accédé à la présidence de l'Église uranaise en 1995, en une période de problèmes internes. Elle a su convaincre en tant que femme, si bien que depuis lors, l'Église d'Uri a toujours été présidée par une femme.

Ursula Kunz-Kaspar est attachée à une conception large du travail ecclésial : « J'appartiens à Jésus-Christ, je me sens chez moi dans l'Évangile ; j'aime servir la collectivité et l'Église et je considère que c'est important. »

Silvia Pfeiffer

Présidente du Conseil de l'Église évangélique réformée du canton de Schaffhouse depuis 1997

Théologiquement, Silvia Pfeiffer s'inscrit dans le courant du socialisme religieux et elle se reconnaît pour pères spirituels Arthur Rich, éthicien, et Leonhard Ragaz, cofondateur du mouvement social-religieux. Elle considère que par son engagement politique, elle se met au service du Royaume de Dieu. Comme Leonhard Ragaz l'exprime : « Le Royaume de Dieu n'est certes pas de ce monde, mais pour le monde ». Une autre figure à laquelle elle aime à se référer est Dietrich Bonhoeffer, un des esprits les plus créatifs dans la résistance des Églises au nazisme et dont elle retient une phrase clef : « L'Église n'est véritablement Église que lorsqu'elle est là pour les autres. »

Ce sont les mêmes questions qui l'occupent pour sa thèse de doctorat, intitulée « Politique et Royaume de Dieu ». Le professeur Arthur Rich dont elle est l'assistante lui communique son intérêt pour l'analyse éthique de l'actualité politique. Les réalités sociales que son travail lui font découvrir l'amènent en 1984 à présenter sa candidature au Conseil communal de Schaffhouse, sur la liste du parti social-démocrate. Elle est élue et accèdera ensuite au Grand Conseil en 1987 et à la présidence de la commission scolaire en 1992.

Dans l'exercice de son mandat politique, elle a toujours privilégié la recherche de solutions par-delà les cloisonnements de partis et de confessions. Ses convictions sur les questions d'instruction publique, d'éthique et de politique sociales, et son travail à la faculté la conduisent à se rapprocher de l'Église, quoique, malgré son expérience de jeunesse dans la « Junge Kirche », elle avoue ne s'être jamais intéressée particulièrement jusqu'alors aux questions théologiques et ecclésiologiques.

Il n'empêche : le président du Conseil de l'Église rend hommage à son action politique en faveur des marginaux, des dissidents et des exclus, et l'engage à accepter un siège au Conseil de l'Église, dont elle devient présidente en 1997.

Silvia Pfeiffer est une militante. Elle ne recherche pas la confrontation, mais défend ses convictions, passe des alliances et parvient finalement à convaincre par la qualité de son argumentation et par son obligeance. Devenue également membre du Conseil de la Fédération des Églises protestantes de Suisse, elle tire, avec raison, le constat suivant : « Notre constitution en Église multitudiniste dotée de structures démocratiques m'a permis, en utilisant des arguments convaincants, d'obtenir l'adhésion d'une majorité du Synode à de nombreuses propositions d'innovations. »

Isabelle Ott-Bächler

Présidente du Conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel de 1999 à 2006

En 1999, au moment où Isabelle Ott-Bächler accédait à la présidence du Conseil synodal, l'Église neuchâteloise entrait dans une situation financière difficile, conséquence de la séparation de l'Église et de l'État. Elle a été contrainte de prendre des décisions douloureuses, d'en imposer la concrétisation et de les justifier publiquement.

En tant que théologienne, elle apprécie l'esprit qui règne dans cette Église et est pour elle un facteur motivant. Elle y voit une institution qui sait agir avec délicatesse, proche des gens tout en sachant mener des réflexions sur les questions essentielles.

Isabelle Ott-Bächler a réussi à réunir à la même table des représentants de milieux les plus divers et à développer une nouvelle manière de dialoguer avec l'autre. Animée d'une réelle volonté de changement, elle a mis à exécution les réformes prévues.

Dans son activité de présidente, les qualités féminines ont été déterminantes : respect, attention à autrui, observation des règles. Mais il a été non moins important de reconnaître que les bonnes solutions – celles qui résultent d'un large assentiment – demandent du temps.

Marianne Bianchi

Présidente du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée du Tessin depuis 2002

Quand des raisons professionnelle l'ont amenée à s'établir au Tessin, Marianne Bianchi ne connaissait rien de la diaspora protestante de la Suisse méridionale. Un pasteur lui a demandé de faire partie des enseignants de l'école du dimanche, puis progressivement, son engagement dans l'enseignement religieux lui a offert l'occasion de se rapprocher de l'Église tessinoise. Peu après, elle est élue députée au Synode.

Les débats au sein de l'Église la motivent, mais elle mesure aussi la difficulté des tâches. Marianne Bianchi est psychologue. Avec le recul de l'expérience, elle est d'avis que beaucoup de pasteurs feraient bien, eux aussi, de s'intéresser de près à la psychologie et à l'expérience de soi afin de consolider leurs compétences relationnelles. Elle-même a commencé ses études à l'âge de quarante-huit ans.

Marianne Bianchi affirme ouvertement que sa mission principale est de représenter la foi protestante, d'en être fière et de la faire connaître. Et cela tout particulièrement au Tessin, face à l'Église catholique. Car elle se souvient que peu avant Pâques, en 2006, une patiente venue la consulter lui a demandé si elle avait le droit de lui souhaiter de joyeuses Pâques.

Lutter pour des convictions, oser protester : c'est une attitude souvent payante. Marianne Bianchi, âgée aujourd'hui de soixante-six ans, avait déjà fait la preuve de son engagement en 1956 en participant aux manifestations devant l'ambassade de l'URSS pour dénoncer la répression du soulèvement hongrois. Et lorsqu'elle apprend que l'évêque catholique romain de Lugano effectue des visites pastorales auprès des écoliers durant les heures de classe, malgré le discours officiel sur la séparation de l'Église et de l'État au Tessin, elle n'hésite pas à faire savoir ses doléances au gouvernement cantonal. L'Église catholique lui paraît être au Tessin un pouvoir auquel il est difficile de s'opposer.

Elle ne s'autorise pourtant aucune concession quant à ses efforts en vue d'une plus grande tolérance et d'un regard critique sur sa propre foi. Aussi étudie-t-elle les positions théologiques récentes à ce sujet.
Marianne Bianchi, encore en charge de son mandat présidentiel, constate avec satisfaction qu'elle ne s'est jamais sentie remise en question en tant que femme.

Karin Gerber-Jost

Présidente du Conseil de l'Église évangélique réformée du canton de Nidwald depuis 2002

Karin Gerber-Jost était déjà proche de l'institution ecclésiastique lorsqu'on lui a demandé de participer aux activités du « Frauenverein » de l'Église. De nature créative (décoratrice de métier), elle avait aussi le sentiment de pouvoir apporter quelque chose. Parvenue peu après au comité, elle commence aussi à s'intéresser aux affaires de l'Église de son canton. Les préoccupations de cette mère adoptive sont d'abord sociales, puis s'étendent à d'autres questions de fond.

En 1996, on lui demande pour la seconde fois de se porter candidate au Conseil de l'Église de Nidwald, qui est une petite Église de diaspora. Elle accepte, et l'Église de Nidwald lui doit l'introduction de l'enseignement religieux interconfessionnel et son adhésion à la FEPS. En revanche, ses ambitions politiques n'ont pas été réalisées et elle n'a pas été élue au Grand Conseil. Peut-être en raison d'une honnêteté foncière qui dans l'Église non plus n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur.

Lini Sutter

Présidente du Conseil de l'Église évangélique réformée du canton des Grisons depuis 2005

Lorsqu'en 1979, Lini Sutter, juriste alors âgée de trente-deux ans, s'est établie dans la Mesolcina, vallée italophone des Grisons, il n'y avait là aucune paroisse protestante. Elle prend l'initiative, consulte d'abord la direction de l'Église cantonale puis, avec d'autres personnes intéressées, fonde en 1986 la paroisse protestante de la Mesolcina, qui compte trente-deux membres.

Ce qui à ses yeux fait l'Église vivante, c'est une certaine ouverture à l'égard des autres opinions et valeurs. Après avoir présidé le conseil de paroisse, elle entre au parlement de l'Église des Grisons, puis est élue en 2004 au Conseil de l'Église. L'année suivante, elle en devient la première présidente.

Personnalité aux manières modestes, Lini Sutter cultive la recherche de solutions, l'écoute, le contact avec les différentes parties. Elle n'hésite pas, si nécessaire, à appliquer des méthodes de communication ou de direction empruntées à l'économie privée.

Verena Enzler

Présidente du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Soleure depuis 2006

La vie de Verena Enzler a été bouleversée par le décès de son mari. Elle s'en prend à Dieu, à l'Église. Mais elle cherche un emploi et, contre toute attente, accepte des tâches bénévoles pour l'Église, notamment la présidence du Synode.

Cette juriste finit par accéder en 2006 à la tête de l'Église cantonale. « L'Église se trouve en période de rupture et d'incertitude. Nous devons redéfinir sa position. » Mais rapprocher les gens de l'Église n'est pas une entreprise facile.

Il n'est pas facile non plus de convaincre les gens, et c'est pourquoi elle a décidé de rendre visite à toutes les paroisses du canton. Elle tient à savoir où le bât blesse. N'étant pas certaine d'avoir assez de temps pour ces dialogues, elle envisage l'éventualité d'un second mandat.

Les femmes en charge de présidence d'Église. Tour d'horizon

La question de la présence des femmes dans les directions d'Églises est souvent liée à celle de leur consécration. Une étude effectuée en 2003 par l'Alliance réformée mondiale (ARM) auprès de cent cinquante-trois Églises membres révèle que dans 71% d'entre elles, on y consacre des femmes. Dans quarante-huit Églises membres, les femmes n'ont pas accès à la consécration. En 1992, l'ARM a mis sur pied un programme destiné à renforcer la participation des femmes dans les postes à responsabilité et le partenariat entre hommes et femmes dans l'Église et dans la société.

Le tour d'horizon ci-après permet, malgré les lacunes statistiques, de se faire une idée de la présence des femmes dans les directions d'Églises protestantes au niveau mondial.

1. Afrique

Dans de nombreuses Églises d'Afrique, les fonctions dirigeantes sont réservées aux ecclésiastiques consacrés. La participation des femmes diffère selon l'origine des Églises :

a) Dans les Églises issues de missions européennes ou américaines, le caractère patriarcal dont elles étaient marquées à l'origine exclut presque totalement les femmes des fonctions dirigeantes.
b) Beaucoup d'Églises de création africaine ont été fondées par des femmes et en réaction aux Églises missionnaires. Les femmes y ont souvent les mêmes droits que les hommes à assumer des responsabilités, même si les conceptions traditionnelles sur la répartition des rôles sont encore présentes.
c) Les Églises de la mouvance charismatique et pentecôtiste apparues surtout depuis les années 1980 et fondées par de jeunes évangélistes africains ont également une part importante de femmes à divers niveaux de responsabilité. Au Kenya par exemple, les trois principales Églises (Akatsa, Wanjiru et Wairimu) ont été fondées et sont encore dirigées par des femmes. Nyambura Njoroge, rapporteuse sur les questions de formation œcuménique auprès du COE, signale l'existence d'un Circle of Concerned African Women Theologians, dont le but est d'offrir une plateforme pour les théologiennes.

2. Asie

Une statistique de la Christian Conference of Asia (CCA) révèle que, parmi ses cinquante Églises membres, il n'y a qu'une seule femme dans une fonction dirigeante au sein d'un exécutif. Les femmes sont en revanche mieux représentées au sein de la CCA en tant qu'organisation (dix des vingt-cinq membres du comité général et cinq des onze membres du comité exécutif). La faible part des femmes dans les organes exécutifs est un reflet des conceptions traditionnelles sur la répartition des rôles entre hommes et femmes, conceptions d'ailleurs appuyées par les prédications, la liturgie et les structures ecclésiastiques.

L'Inde offre un tableau contrasté. Sur les vingt-huit États qui constituent la fédération, trois ont une femme à la tête de leur gouvernement. Mais dans de nombreux domaines, y compris les Églises protestantes, les femmes n'ont guère accès aux postes à responsabilité. Les filles sont encore désavantagées dans l'accès à l'instruction.

En Corée du Sud, où les différentes dénominations témoignent de l'implantation des diverses Églises d'origine étrangère établies depuis 1884 (presbytériens, méthodistes et baptistes surtout), Quoique reléguées dans un statut inférieur, les femmes coréennes ont joué un rôle de premier plan dans les débuts du christianisme et la fondation des premières Églises dans le pays.

3. Europe

France : dans l'Église réformée de France (ERF), le Conseil National compte sept femmes parmi ses vingt membres, et le Synode national cinquante-quatre femmes parmi les deux cent cinquante députés. La moitié des responsables de projets au niveau national sont des femmes. Dans les régions, la part des femmes est variable. Sur 275 conseils presbytéraux, 146 sont présidés par des femmes. En Provence-Alpes-Corse-Côte-d'Azur, par exemple, la part est de douze sur vingt-six.

Allemagne : Dans les synodes de l'Église protestante d'Allemagne (EKD), les femmes représentent une proportion de 35,3% (885 sur 2508 députés). Dans les directions d'Église, leur présence est plus faible (27,1%). Parmi les quinze membres du Conseil de l'EKD, il y a sept femmes. Mais les chiffres

(statistiques de 2002/2003) ne renseignent pas sur le détail de la répartition des responsabilités. Or il s'avère que même si les femmes ont accès à des fonctions dirigeantes, ce sont souvent les hommes qui occupent les domaines clefs du pouvoir comme les finances, laissant aux femmes les relations œcuméniques, la diaconie et la formation.

4. Amérique du Nord

La diversité religieuse des États-Unis, héritage des différents courants d'immigration, a eu quelques effets positifs sur l'égalité entre hommes et femmes dans les institutions ecclésiastiques. Les consécrations de femmes remontent au XIXe siècle ; on a notamment retenu le nom d'Antoinette Brown, consacrée en 1853. Au début du XXe siècle, des femmes ont fondé aux États-Unis les premières communautés dénominationnelles. Après la Deuxième Guerre mondiale, le nombre d'Églises admettant les femmes à la consécration a rapidement augmenté. Durant les années 1920, les Églises afro-américaines ont été la colonne vertébrale du mouvement pour les droits civiques, dans lequel les femmes ont joué un rôle important. Mais l'accès aux postes à responsabilité reste difficile pour les femmes de couleur. Dans l'Église méthodiste unie, par exemple, la part des femmes évêques augmente, mais parmi elles, les femmes de couleur restent très faiblement représentées.

L'Église presbytérienne du Canada compte environ 125'000 membres. Son assemblée annuelle (organe de décision) réunit un nombre identique d'« anciens » et de ministres. Parmi les « anciens », la part des femmes est d'environ 40% (en 2006). En 2002, un recensement a été effectué dans les conseils presbytéraux locaux. La proportion de femmes y était également d'environ 40%.

5. Amérique latine

Le peu de données statistiques à disposition fait apparaître une forte inégalité au détriment des femmes dans l'accès aux postes à responsabilité dans les Églises. Sur seize Églises d'Amérique latine et des Caraïbes membres de la Fédération Luthérienne Mondiale deux sont présidées par une femme. Quelques Églises pentecôtistes le sont aussi. Quelques exemples de femmes dans des positions de conduite : Nelida Ritchie (évêque méthodiste en Argentine), Gabriela Mulder (vice-présidente de l'Église évangélique réformée d'Argentine), Gloria Rojas (présidente de l'Église évangélique luthérienne du Chili).

Il faut signaler la création en avril 2006, par la Conférence des directions d'Églises d'Amérique latine, d'un groupe de travail sur la question des femmes dans les fonctions dirigeantes au sein des Églises. Ce groupe est placé sous la direction de Judith van Osdol, coordonnatrice du programme du Conseil des Églises d'Amérique latine (CLAI). Il a pour tâche d'élaborer de nouvelles propositions visant à renforcer et à élargir le dialogue sur les questions d'égalité, sur la base de discussions avec toutes les Églises de la région. Il existe aussi un collectif de femmes au Chili, appelé « Con-Spirando », fondé en 1991 par des femmes partageant le même intérêt pour la spiritualité, la théologie et l'éthique.

Cette situation s'explique par des raisons culturelles et théologiques. En dépit de quelques progrès enregistrés, notamment dans le Sud, les barrières culturelles, les valeurs et les comportements patriarcaux restent très marqués. Certaines Églises et certains courants théologiques ont une réaction crispée face aux évolutions plus favorables aux femmes.

Bilan

Les Églises du monde sont soutenues par les femmes et dirigées par les hommes. Ce jugement paraît donc n'avoir guère perdu de sa validité. Toutefois, comme le montrent non seulement les exemples recensés en Suisse, mais aussi dans d'autres Églises protestantes partout dans le monde, une évolution est perceptible, des initiatives sont prises qui sont autant de pas franchis sur la voie vers l'égalité entre hommes et femmes pour l'accès aux postes à responsabilité dans les Églises.

La responsabilité des femmes à l'égard de la société

Lorsque les femmes détiennent le pouvoir, que peuvent-elles obtenir ? Devraient-elles en faire un usage plus précisément orienté vers certains buts ?

L'idée du commerce équitable, par exemple, est née d'une prise de conscience déclenchée par des femmes. Il faudrait des initiatives analogues pour lutter contre la prostitution et le commerce des femmes.

Les pays du Sud continuent à souffrir de l'exploitation dont ils font l'objet de la part des pays industrialisés du Nord. Les femmes des pays défavorisés attendent donc beaucoup des femmes des pays du Nord, plus émancipées professionnellement et économiquement, et ayant part à un pouvoir qui détermine la cohabitation au niveau planétaire. Il appartient donc aux femmes du Nord de porter un regard attentif et nuancé sur la situation de celles et ceux qui n'ont pas le pouvoir, d'apprendre à écouter. C'est un moyen de parvenir à un usage plus sage du pouvoir. L'écoute contribue à assumer une responsabilité de partage en offrant un peu de pouvoir à celles et ceux qui en sont démunis.

Selon une étude réalisée par la théologienne suisse Doris Brodbeck en décembre 2000 , les femmes chrétiennes engagées sont prisonnières d'une dualité coupable/victime. Elles deviennent souvent incapables d'assumer elles-mêmes une responsabilité et de passer à l'action. Tout en se considérant comme victimes de violence, beaucoup supposent qu'elles exercent aussi une certaine violence, inconsciente et verbale. Mais elles n'envisagent pas de se manifester activement comme témoins de violence.

Regula Strobel, théologienne catholique romaine, suppose que la théologie chrétienne du sacrifice favorise la banalisation des souffrances des victimes par la société : les victimes d'actes incestueux sont sacrifiées à la paix familiale et les personnes sans travail à la croissance économique. La tradition chrétienne est selon elle un trop faible reflet du potentiel de résistance de la foi (cf. Regula Strobel : « Gekreuzigt für uns – zum Heil der Welt ? Die christliche Opfertheologie und ihre unheilsamen Folgen », dans *Neue Zürcher Zeitung*, 3/4.4.1999, p. 79).

La misère des pays du Sud et la violence dans les pays du Nord obligent les femmes à agir sans se laisser décourager par des obstacles structurels ni céder à la commisération.

Mais toute personne luttant pour la cause des victimes de la violence est rapidement obligée d'avouer son impuissance face à la violence elle-même. Les efforts isolés qui ne s'inscrivent pas dans un mouvement plus large restent sans effet sur la société, comme le montre en Suisse l'exemple de la lutte de la justice contre le commerce des femmes.

Certains réseaux se sont avérés efficaces, comme par exemple les « femmes bananes », qui dès 1973 ont attiré l'attention du public sur les conditions iniques du commerce de produits exotiques. La Fédération des femmes protestantes a alors fait de cette première impulsion un véritable mouvement. La campagne a créé une demande pour des produits issus d'un commerce équitable, à l'origine des « Magasins du monde » et des produits Max Havelaar, qui maintenant sont même distribués dans les grandes surfaces.

Le problème du commerce des femmes montre que l'action de l'État doit être soutenue par l'opinion publique et par des organisations non gouvernementales. Et dans ce domaine, les femmes occupant des postes à responsabilité au sein des Églises peuvent jouer un rôle de relais entre l'État et la société. Par des prises de position, des entretiens et des campagnes d'information pour le public, elles peuvent contribuer à la mise en commun des forces.

L'expérience montre que les femmes exerçant le pouvoir ont besoin d'être proches des hommes et des femmes de la base et qu'elles ne peuvent mettre en œuvre toute leur efficacité que si elles savent leur travail soutenu par la perspective d'objectifs partagés. Il convient notamment de réfléchir à des réponses aux questions suivantes :

- Quelle forme de coexistence pluriculturelle et plurireligieuse voulons-nous en Suisse ?
- Comment s'opposer à la réduction de l'être humain en esclavage ?

- Quelles valeurs éthiques pouvons-nous opposer au libéralisme économique occidental ?
- Quel rapport voulons-nous entretenir avec l'économie mondialisée ? Comment concilier les intérêts économiques de notre pays avec ses valeurs humanitaires ?

Prenons conscience de notre pouvoir et apprenons à en faire un bon usage afin de ménager en ce bas monde une place pour le Royaume de Dieu.

Les femmes aux postes dirigeants et leur spiritualité

Marga Bührig, théologienne, insiste sur la nécessité, pour les femmes détenant des postes à responsabilité, de se qualifier elles-mêmes non comme des exceptions, mais comme des personnes dans une situation normale et allant de soi. Car tant qu'elles se percevront comme « différentes » – comme source d'espoir, comme facteur d'incertitude suscitant la méfiance –, tout ce qu'elles entreprennent sera effectivement jugé « autrement ».

Au lieu de partir des femmes en tant que phénomène marginal, Marga Bührig définit les femmes comme église. C'est ainsi qu'a pris naissance le mouvement « FrauenKirchenBewegung », où des femmes célèbrent et privilégient ce qui leur paraît important et sacré sans attendre plus longuement. Une manière d'appliquer l'invitation formulée par Marga Bührig : « Vivre la vie passionnément, rechercher la justice passionnément. »
L'autorité personnelle

Exercer une fonction dirigeante oblige à avoir une vision pour l'avenir. Aller de l'avant, tracer la voie, mettre en mouvement, encourager. L'ascendant s'exerce aussi dans la famille ou en public, lorsque des êtres, forts de leur savoir, influencent l'opinion et l'attitude des autres. Luzia Sutter Rehmann écrit que son action et sa pensée ne sont pas seulement déterminées par l'éthique et le raisonnement, mais s'enracinent dans un espace transcendant, dans les tréfonds de la personnalité, des traditions, de l'histoire et de la foi.

Une direction de qualité ne se fabrique pas, elle doit être le fruit de l'expérience et de la personnalité. La personne dirigeante doit aussi pouvoir disposer de temps pour la réflexion, pour le « retour à soi-même » : des phases de « vita contemplativa » pour compenser la « vita activa », pour le dire dans les termes chers à Hannah Arendt. L'ascendant personnel doit s'enraciner dans un fondement spirituel.

Se ressourcer

La spiritualité, c'est une manière de percevoir, un outil qui permet de changer de niveau et d'accéder à la profondeur. Cette perception requiert cependant de la concentration ou des sens très aiguisés. Comme le dit le théologien Fulbert Steffensky : « Dans la spiritualité, je rejette toujours l'idée d'une particularité et d'une expérience hors du commun. Ce qui est subtil dans la spiritualité, c'est surtout le nom. Mais quant à la pratique elle-même, il s'agit de méthode, de régularité, de répétition. » Cette conception diverge de celle de Dorothee Sölle, qui affirme au contraire : « Ce à quoi j'attache de l'importance, c'est à la démocratisation de la mystique. J'entends par là s'ouvrir à la sensibilité mystique qui réside en chacun de nous, l'exhumer des gravats de la trivialité. » Dorothee Dieterich, théologienne protestante, observe que la plupart des femmes, s'agissant de leur spiritualité, doivent faire preuve de persévérance, de patience, de ténacité. Elle invite à développer le sens de la jouissance, du plaisir et de l'attention envers soi-même.

Le travail quotidien dans le ménage, la préparation des repas ont quelque chose d'un rituel répétitif, d'un exercice d'humilité, d'une plongée dans le « néant ». C'est un entraînement à l'obligation de prêter attention aux moindres choses. Il est donc important que les femmes s'offrent quelques plaisirs, se laissent un peu aller à la joie de vivre et retrouvent de l'énergie. Dans ce domaine, beaucoup de femmes occupant des postes à responsabilité ont des obstacles importants à surmonter.

L'inspiration par le texte ?

La véritable autorité personnelle se nourrit d'une dimension spirituelle. Ce n'est pas seulement un rôle qu'on endosse, mais une tâche dont l'exercice peut nous aider à grandir. Il peut aussi être utile de lire dans la Bible des récits où des femmes président une communauté, où elles sont messagères, apôtres ou enseignantes (1 Co 1,11 ; Rm 16,1-7). Ou des récits sur des

femmes dont la ténacité a permis d'atteindre un but (Lc 18,1-6). Dans l'Apocalypse, l'ange de l'église de Sardes représente les forces et les faiblesses de chacun, il est abordable et joue un rôle d'intercesseur. Pareille conception de l'exercice du pouvoir recèle un potentiel de spiritualité qui n'est pas complètement exploité dans les Églises.

Exercer de l'ascendant, c'est précéder, sortir de l'ombre, c'est se faire le champion de visions pour l'ensemble de la communauté. Cette tâche n'a rien de spécifiquement féminin ni masculin. Les femmes ne sont pas prédestinées à incarner le renouvellement, à être différentes, meilleures, plus ouvertes. La présence de femmes à la tête d'Églises fait tout simplement partie de la révélation de ce qu'est l'Église.

Transformation

Nous vivons dans un monde où « quatre pour cent de la fortune cumulée des 225 plus riches suffirait à instruire, nourrir et soigner les populations les plus démunies du monde entier » (Yann Artus-Bertrand : *Die Erde von oben Tag für Tag,* Munich 2003). Dans un monde où chaque jour des milliers d'enfants meurent de faim ou de maladies curables. Comment être heureux dans un tel monde ?

La voie royale de l'éthique séculière pour accéder à une existence de bienveillance entre les hommes commande de suivre des valeurs et des normes. Mais cela ne peut pas être une voie royale. Comme le dit l'auteur, Ina Praetorius, théologienne et éthicienne sociale : « J'ai besoin chaque jour d'être confortée, de savoir qu'en dépit de toutes ses contradictions, cette existence a un SENS. C'est pour cela que je suis chrétienne ».
Tournant le dos à la « bienséance spirituelle », elle a décidé de convertir la tradition protestante en un « présent post-patriarcal, de manière à toucher l'âme ».

De ce fait, les femmes à la tête d'une Église doivent être plus et ont le droit de faire plus que des présidentes d'associations : elles doivent être une autorité féminine, incarnation d'un esprit, choisies par le peuple afin de rendre visible la transformation continue de cette Église en une totalité de sens, en direction de Dieu.

Cette confiance en Dieu – la chose était encore évidente pour les réformateurs – doit s'exercer quotidiennement. Les femmes assumant des responsabilités dans l'exercice du pouvoir ont besoin d'une prière chaque jour pour ne pas désespérer ni sombrer dans l'indifférence.

Les femmes, que durant des siècles on a dans le meilleur des cas prises en compte, et les hommes qui pendant ce temps n'ont cessé de s'identifier au genre humain, finiront par se rencontrer dans une Église dont la transformation se poursuit. La certitude que cette rencontre aura lieu grandit de jour en jour. « Un jour ou l'autre, les êtres humains vivront en harmonie dans un monde où tous auront assez à manger et de l'eau propre à boire, où tous seront heureux et se respecteront dans leur diversité, où, renaissant chaque jour, ils nourriront ce qui les nourrit : le tissu de relations que forment les choses humaines, le ménage divin. » (Ina Praetorius)

Réforme, spiritualité féminine et directions ecclésiastiques

Un symposium organisé sur le thème : « Ma sœur, priez-vous ? » a montré que les femmes recherchent et pratiquent diverses formes de spiritualité. Et pourtant :

- pour beaucoup, la pratique de la spiritualité s'accompagne de nombreuses interrogations et incertitudes ;
- elles peuvent penser pour elles-mêmes que leur pratique spirituelle ou leur manière de prier est la bonne, mais elles perdent cette assurance dans la discussion avec autrui ;
- la spiritualité est un thème qu'on n'aborde pas volontiers, même avec des familiers.

Le manque d'assurance de beaucoup de femmes dans tout ce qui touche à la spiritualité a plusieurs causes. L'une est à chercher aux origines mêmes de la Réforme : en effet, la suppression des couvents a privé les femmes des positions dirigeantes qu'elles pouvaient y occuper comme supérieures, en même temps qu'elle faisait disparaître un lieu de pratique de la spiritualité.

Des modèles

Il n'y a guère qu'une trentaine d'années que des femmes jouent à nouveau un rôle de premier plan dans la spiritualité. Elles ont enseigné à d'autres femmes la liberté de s'engager dans de nouvelles formes de pratique spirituelle. Plus personne n'est autorisé désormais à considérer sa spiritualité comme la seule valable.

Les femmes dans les directions ecclésiastiques jouent un rôle important, parce qu'elles peuvent créer un espace pour la spiritualité, découvrir la leur, ouvrir des voies.

Une réforme des directions ecclésiastiques par la spiritualité

En tant que femmes, les présidentes d'Églises sont particulièrement sensibles aux effets inhibiteurs de la tradition chrétienne. Elles peuvent apporter leur soutien à un cheminement libérateur par une position critique envers leur propre tradition, aidant ainsi les gens à maîtriser leurs craintes.

Selon la définition de Herta Leistner, la spiritualité est « une attitude de vie qui tient compte de l'action de l'Esprit et la recherche ». À quoi ressemblerait une direction ecclésiastique qui tiendrait compte de l'action de l'Esprit et lui laisserait une place dans ses structures ? De quoi l'Esprit a-t-il besoin pour pouvoir agir ?